

Remise du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures : Des appréciations contestables sur le projet Lyon-Turin

Les opposants au projet de nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin ont pris connaissance du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) qui a fuité dans la presse et devrait être remis à la Première Ministre vendredi 24 février au matin. Alors que le gouvernement veut médiatiquement insister sur la priorité d'améliorer le réseau existant et le quotidien des usagers, il continue pourtant de soutenir à demi-mot ce mégaprojet inutile, écocide et terriblement coûteux

Nous constatons que comme son prédécesseur en 2018, le COI confirme une nouvelle fois que la ligne existante Ambérieu / Chambéry / Modane est en mesure d'assurer un report modal massif pour 16 millions de tonnes par an ce qui équivaut au poids transporté par un million de poids lourds. Dès 2017, nous avons présenté un dossier détaillé pour l'utilisation de la voie existante qui l'affirmait.

Toutefois nous regrettons, malgré les engagements, que depuis 2018 aucune décision ne contraigne à ce que les marchandises soient reportées de la route vers le rail (moins cher que la route sur cette liaison) et que des offres de services ferroviaires intermodales entre la France et l'Italie soient mises en service. C'est possible et cela crée de l'emploi tout en améliorant la sécurité routière et la qualité de l'air et en préservant les terres agricoles.

Nous regrettons également que le rapport du COI qualifie de « coup parti » le tunnel transfrontalier entre Saint-Jean-Maurienne et l'Italie alors que seuls des travaux de reconnaissance ont été réalisés et que les conditions de financement définies par traité ne sont pas réunies.

Nous regrettons que le COI place l'utilisation de la ligne existante uniquement dans l'objectif de l'ouverture du tunnel transfrontalier alors que le besoin de report modal est immédiat et qu'il est parfaitement possible d'utiliser à minima les voies ferrées existantes au niveau des années 1980 ou 2000, à savoir, 128 trains de fret et voyageurs par jour alors qu'il en circule aujourd'hui moins de 30 ! Cette analyse n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux et de santé publique. Le report modal n'est pas seulement une alternative, **il est une urgence !**

Par ailleurs, le COI n'a pas mis ses recommandations en perspective avec la situation extrêmement préoccupante de la sécheresse que nous connaissons et semble passer par pertes et profits le drainage annoncé de plus de 100 millions de m³ par le seul tunnel s'il était creusé. A ce jour, alors que seule une dizaine de kilomètres et des galeries d'accès ont été creusées à titre exploratoire, nous avons évalué à plus de 5 millions de m³ les eaux drainées annuellement ce qui est à l'évidence une menace majeure pour les eaux souterraines et l'alimentation des populations résidentes et touristiques. La nature est incapable de recharger le volume d'eaux souterraines que drainerait ce projet ce qui conduit à l'assèchement des zones traversées.

Le rapport du COI préconise que les travaux des accès au Lyon-Turin soient lancés après 2038 sans argumentation de ce qui justifie cette évolution, alors que dans le rapport de 2018 le même COI écrivait à l'unanimité de ses membres : « *Il [le COI] considère que **la démonstration n'a pas été faite de l'urgence d'engager ces aménagements dont les caractéristiques socio-économiques apparaissent à ce stade clairement défavorables.** » « *Il semble peu probable qu'avant dix ans il y ait matière **à poursuivre les études relatives à ces travaux qui au mieux seront à engager après****

2038. » et ne prévoyait aucun financement pour ce projet dans aucun des 3 scénarios présentés. Rien ne justifie la nouvelle recommandation d'autant que les coûts de réalisation ne sont toujours pas définis et que les évaluations environnementales s'avèrent incomplètes.

Enfin des auditions demandées par les Amis de la Terre n'ont pas été prises en compte et seules les paroles d'élus mis sous pression par le système de subventions ont été écoutées.

Nous invitons les membres du COI à se rapprocher des nombreuses organisations (syndicales, politiques et associatives) qui s'opposent à ce projet et apportent des solutions concrètes en travaillant avec les acteurs du transport pour améliorer le service public ferroviaire dans les Alpes (fret et voyageurs) par l'utilisation du réseau ferroviaire existant de marchandises pour l'intérêt commun et la préservation de l'environnement.

Signataires : Les Amis de la Terre Savoie / Vivre et Agir en Maurienne / CCLT / LFI

Contact@lyonturin.eu – Tél : 06 07 74 10 17